

Appendice 2

Le hanéfisme ottoman et ses généalogies

Les procès-verbaux du tribunal d'Amid contiennent seulement des fatwas écrites par le mufti hanéfite de la ville et témoignent d'une primauté textuelle de la doctrine hanéfite¹. Les documents de nomination de muftis hanéfites par le *şeyhül'-islam* de l'époque insistaient fortement sur le fait que les muftis de la ville devaient se référer à certains textes de *fiqh*, dont la majorité étaient écrits par les juristes de l'époque ottomane. Ainsi, l'application du droit dans la ville d'Amid était fortement marquée par le « hanéfisme ottoman ».

Par le terme « hanéfisme ottoman », nous renvoyons au savoir juridique produit par les juristes ottomans à partir de la tradition de l'interprétation hanéfite, accumulée au cours des siècles. Constituée en école juridique autour du savant irakien Abu Hanifa (mort en 767), le hanéfisme a dominé l'appareil judiciaire et la formation juridique dans les villes orientales de l'Empire abbasside². Formant une aristocratie urbaine, les juristes de l'école hanéfite de l'époque possédaient une influence inestimable sur la vie politique et intellectuelle. Comme le souligne Baber Johansen, tandis que le pouvoir califal déclina à partir du x^{ème} siècle, les différentes aristocraties urbaines des juristes hanéfites se rattachèrent aux pouvoirs des différentes dynasties³. Ainsi, la fin du x^{ème} et tout le xi^{ème} siècle témoignent de l'influence des juristes dans l'appareil étatique des régions non seulement de la Transoxiane, mais aussi de la Jazira et de la Syrie au sud⁴.

1 Pour le développement des écoles du droit musulman, voir Christopher Melchert, *The Formation of the Sunni Schools of Law, 9th–10th Centuries CE*, Leiden, E. J. Brill, 1997.

2 Baber Johansen, « La corruption : un délit contre l'ordre social. Les *qadis* de Boukhara », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 57/6, 2002, pp. 1561–1589 ; pour une lecture du développement de la pensée hanéfite voir Ya'akov Meron, « The Development of Legal Thought in Hanafi Texts », *Studia Islamica* 30, 1969, pp. 73–118 ; pour l'expansion du hanéfisme en Asie Centrale, voir Wilferd Madelung, « The early Murji'a in Khurasan and Transoxania and the spread of Hanafism », *Der Islam*, 59, 1982, pp. 32–39 ; Nurit Tsafir, « The Beginnings of the Hanafi School in Isfahan », *Islamic Law and Society* 5/1, 1998, pp. 1–21.

3 Baber Johansen, « La corruption... », p. 1566. Pour le cas de l'Iraq, voir Roy Mottahedeh, *Loyalty and Leadership in an Early Islamic Society*, I. B. Tauris, London, 1980 ; et pour Damas, voir Michael Chamberlain, *Knowledge and Social Practice in Medieval Damascus, 1190–1350*, Cambridge University Press, Cambridge, 1994.

4 Baber Johansen, « La corruption : un délit contre l'ordre social. Les *qadis* de Boukhara », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 57/6, 2002, pp. 1566–1567.

C'est aussi grâce au pouvoir seldjoukide que le *madhhab* hanéfite eut une influence considérable dans les villes de la Transoxiane contre le Chafisme⁵.

Fondé après les Seldjoukides, l'Etat ottoman capitalisa l'héritage de l'école hanéfite qui était à son apogée dans les villes des géographies historiques comme la Grande Syrie, la Transoxiane et également en Asie aux ^{XII}^{ème}–^{XIII}^{ème} siècles. Tout au long de l'évolution de l'Empire, les idées des juristes de Transoxiane et la Grande Syrie, tels que al-Karkhi (mort en 952), al-Sarakhsi (mort en 1097), Qadikhan (mort en 1196), al-Bazzazi (mort en 1424), Ibrahim al-Halabi (mort en 1549), Kohistani (mort en 1555), et Khayr al-Din al-Ramli (mort en 1671) constituèrent la référence de base pour l'élaboration de la doctrine hanéfite.

Les juristes formés à l'époque ottomane s'appliquèrent toutefois à l'adapter au contexte ottoman afin d'affirmer et d'élaborer une tradition hanéfite spécifiquement ottomane dont les sources se trouvent dans des géographies historiques telles que la Transoxiane et la Grande Syrie. Ainsi que nous l'avons montré dans la troisième partie, les livres de référence utilisés par les muftis dans les procédures juridiques à Amid au ^{XVIII}^{ème} siècle étaient pour la plupart ceux de ces juristes ottomans. Ceux-ci contribuèrent indéniablement à une ottomanisation de la tradition hanéfite. Leurs ouvrages proposaient également des solutions au cas par cas pour des sujets juridiques litigieux débattus au sein de la doctrine hanéfite, afin de les résoudre en accord avec le contexte ottoman. Il faut noter ici que la majorité écrasante des fatwas formulées par les muftis hanéfites de la ville d'Amid venaient de deux livres : *Jami' al-Fusulayn* de Şeyh Bedreddin Mahmud et *Surrat al-Fatawi* de Sâkızî Sâdik Mehmed.

Voici les biographies des juristes hanéfites qui faisaient autorité pour les muftis hanéfites d'Amid.

Abu al-Hasan al-Karkhi (mort en 952) : un des juristes majeurs du droit de l'école irakienne du hanéfisme, élève du savant bagdadien Abu Sa'ïd al-Barda'i (mort en 929). Il est l'auteur du livre intitulé *Mukhtasar*, qui était destiné à définir et à systématiser la jurisprudence hanéfite. Représentant une tradition différente du hanéfisme de l'Asie Centrale, il forma des étudiants qui jouirent d'une renommée plus grande qu'aucun

5 En effet, dans cette région une rivalité, parfois même violente, existait déjà entre le chafisme et le hanéfisme au ^{IX}^{ème} siècle. Voir Claude Cahen, « Mouvements populaires et autonomisme urbain dans l'Asie musulmane du Moyen-âge II », *Arabica* 6, 1959, p. 28. Sur la place du hanéfisme chez les Seldjoukides, voir Nurit Tsafir, « The Beginnings of the Hanafi School in Isfahan... » ; A. Bausani, « Religion in the Saljuq Period », dans J. A. Boyle (dir.), *The Cambridge History of Iran*. Vol. 5. *The Saljuq and Mongol Periods*, Cambridge, Cambridge University Press, 1968, pp. 283–303.

de ses prédécesseurs au sein de l'école hanéfite. Ces étudiants apportèrent une contribution majeure au développement de l'école hanéfite en enseignant à Basra et Nichapour, et devinrent cadis dans les grandes villes de l'Iraq, du Khorasan et de la Transoxiane. Comme nous l'avons vu dans la troisième partie de notre travail, parmi les *sicil* d'Amid, l'influence durable d'opinions juridiques d'al-Karkhi était manifeste dans le litige concernant le destin du terrain appartenant à l'absent al-hajj Adem⁶.

Shams al-Din al-Sarakhsi (mort en 1090) : juriste hanéfite du XI^{ème} siècle, qui vécut et travailla en Transoxiane. Probablement l'un des juristes de l'Etat karakhanide. Il hérita de la tradition juridique de sa région et la développa. Il fut l'auteur de plusieurs ouvrages, le plus important étant *al-Mabsut*. C'est une œuvre de *furu'*, un commentaire sur le *Mukhtasar* de Muhammad b. Muhammad al-Marwazi (mort en 945), qui était lui-même un résumé des travaux de Muhammad b. Shaybani al-Hassan, les textes fondateurs de la tradition hanéfite. Dans son *al-Mabsut*, Sarakhsi introduisit et explora les règles de Shaybani, organisant son ouvrage autour des points de litige (*ikhtilaf*), et inclut des informations liées à la tradition locale hanéfite et d'autres écoles de droit, apparemment issues de la transmission orale et de la pratique de l'enseignement local. *Al-Mabsut* constitue un exemple remarquable de la littérature juridique. Il est resté un point de référence pour la tradition des *furu'* hanéfites en développement jusqu'au XIX^{ème} siècle⁷.

Qadikhan Fakhr al-Din al-Hasan b. Mansur al-Farghani (mort en 1196) : juriste hanéfite de la fin du XII^{ème} siècle, originaire de la Transoxiane, qui doit sa célébrité à ses *fatwas*, qu'on appelle *al-Fatawa al-Khaniya*, dont plusieurs copies sont conservées aujourd'hui dans la Bibliothèque locale de Diyarbakir. *Al-Fatawa al-Khaniya* est plutôt une œuvre théorique sur les sujets touchant à la jurisprudence (*fiqh*). Qadikhan, dans cet ouvrage, tenta de trouver des solutions pratiques aux problèmes juridiques. Son ouvrage fut l'une des contributions majeures au développement du hanéfisme chez les Ottomans⁸.

6 Sur la vie d'al-Karkhi, voir Christopher Melchert, *The Formation of the Sunni Schools of Law...*, pp. 116–125.

7 Norman Calder, « al-Sarakhsi », *The Encyclopaedia of Islam*, vol. 9, Leiden, 1997, pp. 35–36. 2^e édition.

8 Selon un manuscrit anonyme qui se trouve à la Bibliothèque Nationale de France, les ouvrages de Qadikhan étaient les sources sur la jurisprudence islamique les plus utilisées dans les madrasas ottomanes au XVIII^{ème} siècle. Voir *Kevâkub-ı Seb'â*, Suppléments turcs, manuscrits orientaux, *Bibliothèque Nationale de France*, no. 196, pp. 56b–57a. Pour Qadikhan, voir TH. W. Juynboll, et Y. Linant De Bellefonds, « Kadi Khan », *The Encyclopaedia of Islam*, vol. 3, Leiden, 1990, p. 377. 2^e édition ; N. Aghnides, *Muhammedan Theories of Finance*, New York, Columbia University Press, 1916 ; Moulvi Mahomed Yusoof Khan Bahadur et Wilayat Hussain,

Şeyh Bedreddin Mahmud (mort en 1420) : né dans la bourgade de Simavna (aujourd'hui Kyprinos en Grèce). Il fut un célèbre théologien et un soufi charismatique qui mena une rébellion en 1416, l'une des figures les plus discutées de l'histoire ottomane. L'ouvrage *Jami' al-Fusulayn* de Şeyh Bedreddin, qui était un des ouvrages de référence les plus consultés par les muftis d'Amid, se présente comme un ouvrage précurseur reflétant le souci de l'ottomanisation du hanéfisme. Şeyh Bedreddin rédigea cet ouvrage à l'époque où il était *kazasker* auprès de Musa Çelebi qui avait déclaré son sultanat à Edirne. Ainsi qu'il l'écrivit, le principal but de Şeyh Bedreddin en écrivant son ouvrage, était de produire un livre de référence qui puisse être utilisé par tous les tribunaux de l'Empire ottoman, en adoptant l'héritage juridique venant de la tradition hanéfitte, tout en l'adaptant au contexte de son époque. Cet effort d'adaptation fut l'une des contributions majeure à l'affirmation d'un hanéfisme ottoman. Son *Jami' al-Fusulayn* fut l'une des sources pour la rédaction des *Mecelle* au XIX^{ème} siècle⁹.

Hafiz al-Din Mohammad al-Bazzazi (mort en 1424) : il vécut dans la ville de Sarai (Saratov), la capitale de l'Empire turco-mongol, la Horde d'Or. Il est l'auteur du livre intitulé *al-Fatawa al-Bazzaziyya*. Il enseigna en Crimée et voyagea en Anatolie, où il s'engagea dans des discussions intellectuelles avec Mollah Fenârî, le premier *şeyhü'l-islam* de l'Empire ottoman¹⁰. Al-Bazzazi doit aussi sa célébrité à la fatwa qu'il a écrite contre le blasphème (*kufîr*) de Tamerlan pendant les attaques de ce dernier dans les villes de l'Empire de la Horde d'or. Le livre *al-Fatawa al-Bazzaziyya* vise à proposer des solutions pratiques aux questions juridiques complexes, en renvoyant aux idées des savants classiques de l'école hanéfitte ainsi qu'aux juristes des époques plus tardives de cette école. Il représente un livre majeur de référence au sein de la tradition hanéfitte pour la consultation juridique¹¹.

Fatawa-i Kазee Khan Relating to the Mahomedan Law of Marriage, Dower, Divorce, Legitimacy and Guardianship According to the Sources, Lahore, Law Publishing Company, 1977 ; Ahmet Özel, « Kadihan », *Türkiye Diyanet Vakfı İslâm Ansiklopedisi*, vol. 24, İstanbul, 2001, pp. 121–123.

- 9 Pour Şeyh Bedreddin et ses activités en tant que juriste, voir Ayhan Hıra, « Şeyh Bedreddin'in Fıkıhçılığı », thèse soutenue à l'Université de Marmara, İstanbul, 2006.
- 10 Pour Mollah Fenârî, voir Richard Repp, *The Mufti of Istanbul: A study in the Development of the Ottoman Learned Hierarchy*, London, Ithaca Press, 1986, pp. 73–98.
- 11 İbrahim Bayram, « Hâfizüddîn Muhammed el-Bezzâzî : Hayatı ve el-Fetâvâ Adlı Eseri Işığında Fıkıhî Görüşleri », mémoire de master soutenu à l'Université de Marmara, İstanbul, 2007 ; Ahmet Özel, « Bezzâzî », *Türkiye Diyanet Vakfı İslâm Ansiklopedisi*, vol. 6, İstanbul, 1992, pp. 113–114.

Mollah Muhammed b. Feramerz (mort en 1480) : connu aussi comme Mollah Hüsrev, célèbre juriste ottoman du xv^{ème} siècle. Il étudia dans les madrasas de Bursa et enseigna dans les madrasas de la ville d'Edirne. Il servit en tant que *kazasker*, puis cadi de villes comme Edirne et Istanbul à l'époque de Mehmed II. Vers la fin de sa vie il fut mufti d'Istanbul¹². Son livre intitulé *Durar al-Hikam* fut un des livres de référence des muftis de la ville d'Amid au xviii^{ème} siècle.

Ibrahim al-Halabi (mort en 1549) : auteur hanéfite célèbre, né à Alep. Il étudia d'abord dans sa ville natale et plus tard au Caire, où le fameux *müderriş* al-Suyuti était un de ses maîtres. Il se rendit ensuite à Istanbul, où il vécut pendant plus de cinquante ans, devenant finalement imam et *hatib* à la mosquée du sultan Mehmed II, également professeur de récitation du Coran au *Darü'l-kurra* fondé par le Grand Mufti Sâdi Çelebi (mort en 1538). Il est l'auteur du livre célèbre *Multaqa al-abhur*, référence pour les muftis ottomans, mais aussi pour les étudiants de madrasas¹³.

Shams al-Din Mohammad b. Husam al-Din al-Khorasanî al-Kohistanî (mort en 1555) : né au Kohistan, l'un des bourgades de Khorasan. Il vécut à l'époque du prince timouride Babur Mirza. Quand Shah Ismail conquiert Khorasan contre les Uzbeks, al-Kohistani quitta sa ville natale et s'installa à Boukhara, dont il devint le mufti en 1512. Il fut rendu célèbre par son ouvrage intitulé *Jami' al-Rumuz*, qui est abrégé par le scribe du tribunal de la ville d'Amid *Kitab-ı Kohistanî*¹⁴.

Ebussuûd (mort en 1574) : un des juristes les plus connus de l'histoire de la tradition hanéfite, *şeyhü'l-islam* à l'époque de Soliman le Magnifique. Il était le fils de Mühiyüddin Mehmed, *kazasker* à l'époque de Sultan Bayezid II (1481–1512). Ebussuûd étudia aux côtés des *müderriş* et des juristes célèbres de l'époque, tel *Kemalpaşazâde* (1468–1534). Après avoir enseigné dans les huit madrasas célèbres de Mehmed II à Istanbul – les *semânîyye* – il devint le *şeyhü'l-islam* de l'Empire ottoman. Ebussuûd est un des juristes qui tenta de systématiser la loi ottomane et de concilier les règles du *kanun* ottoman avec la Charia¹⁵. Son ouvrage intitulé *Fetvâ-yi Ebussuûd* était l'une des références des muftis d'Amid au xviii^{ème} siècle.

12 Voir Richard C. Repp, *The Mufti of Istanbul...*, pp. 150–154.

13 Selim Has, « The Use of *Multaka'l-abhur* in the Ottoman Madrasas and in Legal Scholarship », *Osmanlı Araştırmaları* 7–8, 1988, pp. 394–418.

14 Ahmet Yaman, « Kuhistânî », *Türkiye Diyanet Vakfı İslam Ansiklopedisi*, vol. 26, Istanbul, 2002, p. 348.

15 Pour Ebussuûd, voir Colin Imber, *Ebu's-su'ud: The Islamic Legal Tradition*, Edinburgh University Press, Edinburgh, 1997.

Pîr Mehmed el-Üskübî (mort en 1611) : né à Istanbul d'un père nommé Hasan. D'abord derviche Bektâchî, il se mit à étudier aux côtés du célèbre *müderriş* Çivizâde Mehmed Efendi (1491–1547). Alors qu'il était *müderriş* de la madrasa d'Ibrahim Pacha et mufti dans la ville de Razgrad (*Hezargrad* en ottoman) en Bulgarie, il fut destitué en raison de propos qu'il employa contre un homme impuissant durant un litige. Il fut ensuite nommé mufti de Skopje. Pîr Mehmed doit sa célébrité aux deux ouvrages majeurs qu'il a écrits sur la jurisprudence musulmane, et plus particulièrement sur les règles du système administratif ottoman, intitulés *Mu'in al-Mufti* et *Zâhirü'l-Kudât*¹⁶.

Sâkızî Sâdık Mehmed (mort en 1649 ?) : auteur du livre *Surrat al-Fatawi* qui avait une grande importance dans la ville d'Amid : après le livre de Şeyh Bedreddin intitulé *Jamî' al-Fusulayn*, il s'agissait du livre le plus cité par les muftis de la ville. Malgré l'importance de notre source, nous disposons de très peu d'informations sur la vie et sur les activités de son auteur en tant que juriste. Sâdık Mehmed fils d'Ali es-Sâkızî er-Rûmi naquit sur l'île de Chios (Sakız) et fut scribe (*kâtib*) au tribunal de Chios. Il fut aussi cadî du tribunal de Kütahya. Le succès de son livre vient du fait que, tout comme Şeyh Bedreddin, Sâkızî unifia dans son livre les opinions de grands savants de l'école hanéfite, ainsi que des muftis de l'Empire ottoman tant *şeyhü'l-islam* que muftis provinciaux. Il présente une source unificatrice du hanéfisme, tel qu'il était interprété par les Ottomans. La popularité de cet ouvrage dans l'Empire ottoman est également attestée par les nombreuses copies manuscrites qui sont conservées dans les différentes bibliothèques de Turquie aujourd'hui¹⁷.

Khayr al-Din al-Ramli (mort en 1671) : savant chafite à l'origine, qui changea de *madhhab* au Caire, pendant ses études de droit musulman à al-Azhar. C'est aussi au Caire qu'il commença à rédiger des fatwas sur divers sujets juridiques. Bien qu'il n'ait pas eu de poste officiel, il devint très célèbre dans la tradition hanéfite et forma de nombreux étudiants. La célébrité d'al-Ramli vient plutôt de ses idées en tant que

16 Nev'îzâde Atâî, *Hadaikü'l-hakaik fî tekmileti's-şakaik* dans, *Şakaik-ı Nu'maniye ve zeyilleri*, Çağrı Yayınları, İstanbul, pp. 551–552.

17 Une copie de ce recueil de fatwa est conservée à la bibliothèque de Süleymâniye, Lâleli, no. 1254. Voir Ahmet Hamdi Furat, « Sakızlı Sadık Mehmed b. Ali ve Surret'ul-Fetâvâ Adlı Eseri », *İstanbul Üniversitesi İlahiyat Fakültesi Dergisi* 13, İstanbul, 2006, pp. 133–147 ; Tahsin Özcan, « Sâdık Mehmed Efendi, Sâkızî », *Türkiye Diyanet Vakfı İslâm Ansiklopedisi*, vol. 35, İstanbul, 2008, pp. 395–396 ; Şükrü Özen, « Osmanlı Döneminde Fetva Literatürü », *Türkiye Araştırmaları Literatür Dergisi* 3/5, İstanbul, 2005, pp. 249–378 ; Carl Brockelmann, *Geschichte der Arabischen Litteratur*, Supp. II, E. J. Brill, Leiden, 1938, p. 648.

juriste. Son livre intitulé *al-Fatawa al-Khayriyya li-Naf' al-Bariyya* fut l'une des sources majeures de référence au sein de l'école hanéfite. Cet ouvrage contient ensemble des 2161 fatwas qu'al-Ramli a rédigées pendant sa vie sur diverses questions juridiques concernant la population locale de Palestine¹⁸.

18 Ihsan Abbas, « Hair al-Din al-Ramli's Fatawa : New Light on Life in Palestine in the Eleventh/Seventeenth Century », dans U. Haarmann et P. Bachmann (dir.), *Die Islamische Welt zwischen Mittelalter und Neuzeit*, Beirut, American University of Beirut, 1979, pp. 1–19.